

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**

80 Rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
**84908 AVIGNON CEDEX 9**

Avignon, le 14 octobre 2019

Tel. 04.32.44.89.30

19/193

**Arrêté du Président portant établissement de la liste d'admission  
de l'examen professionnel d'accès par promotion interne au grade de  
technicien principal de 2ème classe, spécialité « espaces verts et naturels »**

**Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1360 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°18/148 du 7 août 2018 du Président portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au grade de technicien principal de 2ème classe dans la spécialité « espaces verts et naturels », pour le compte de la région PACA,

Vu l'arrêté n°19-88 du 21 février 2019 du Président portant liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au grade de technicien principal de 2ème classe dans la spécialité « espaces verts et naturels »,

Vu l'arrêté n°19/110 du 28 mars 2019 du Président portant composition du jury de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au grade de technicien principal de 2ème classe, spécialité « espaces verts et naturels »,

Vu l'arrêté n°19/174 du 11 septembre 2019 fixant les modalités d'organisation de l'épreuve orale de l'examen professionnel d'accès par promotion interne au grade de technicien principal de 2ème classe, spécialité « espaces verts et naturels »,

Vu le procès-verbal des délibérations du jury en date du 10 octobre 2019,

## ARRETE

**Article 1** : La liste d'admission de l'examen professionnel d'accès par promotion interne au grade de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe session 2019, spécialité « Espaces verts et naturels », est établie par ordre alphabétique, comme suit :

|              |            |
|--------------|------------|
| ANDRE        | Laétitia   |
| BARRIS       | Franck     |
| BROCHE       | Julien     |
| DUMENIL      | Antinea    |
| FORASIEPI    | Marc       |
| GIRAUD       | Gaetan     |
| HOLTZSCHERER | Stephane   |
| INSOLIA      | Antony     |
| INVERNON     | Bruno      |
| LOUCHART     | Gaetan     |
| MILESI       | Christophe |
| MOULKHALOUA  | Azzedine   |
| NEY          | Stephane   |
| NOUGUIER     | Nicolas    |
| PLATON       | Olivier    |

**Article 2** : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.



Le Président,

Maurice CHABERT.